



Comment commencer cet édito sans revenir sur l'horrible début d'été 2016 qui fut particulièrement éprouvant pour nous tous, avec la tuerie de Nice et l'assassinat barbare de Saint Etienne du Rouvray...

L'horreur s'est installée en

France et chacun de nous sent bien, au fond de lui-même que d'autres épreuves, hélas, nous attendent encore.

Mais comment répondre juste **sans un devoir impératif de résilience**, un message de paix à transmettre coûte que coûte et quoi qu'il en coûte.

J'entends pourtant les pyromanes de service qui parlent de guerre civile, ceux qui en rajoutent allégrement à l'approche de la campagne présidentielle et « des effets de manches » qu'elle induit.

Il faut absolument nous extraire de ce **bouillon de culture nauséabond et potentiellement contagieux à l'image** de ces pays étrangers qui s'interrogent sur la mise sous séquestre de nos valeurs fondamentales.

Alors oui, chers Juliroisiens, gardons notre **sang-froid** et notre **capacité au discernement** : savoir regarder au-delà, dans un esprit d'ouverture résolue malgré ceux qui nous invitent à la surenchère destructrice permanente.

**Chez nous, si surenchère il y a, elle est essentiellement positive.**

• La rentrée scolaire qui s'est déroulée en toute tranquillité, avec un effectif en légère diminution dans l'élémentaire et en sensible augmentation en maternelle.

La stabilité des deux équipes pédagogiques est un gage de qualité dans la prise en charge des enfants.

• Au chapitre travaux liés aux inondations de 2014, les subventions enfin octroyées de l'État, du Conseil départemental, du Conseil Régional, nous ont permis d'engager d'importants travaux de voirie, d'enrochements et de remise en état de certains ouvrages sous-dimensionnés sur les ruisseaux. Vous lirez en page intérieure, le détail des travaux et des lieux d'intervention, je voudrais cependant à travers cet édito, chaleureusement exprimer mes remerciements aux équipes Giraud et Jouvert pour leur professionnalisme.

## Rentrée scolaire 2016

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, belle journée toujours estivale.



<b>Effectifs</b> - École Maternelle :	2015/16 : 113 enfants	-	2016/17 : 128 enfants
École Primaire :	2015/16 : 213 enfants	-	2016/17 : 201 enfants
<b>Total :</b>	<b>2015/16 : 331 enfants</b>	-	<b>2016/17 : 329 enfants</b>

**8h15** aux abords du groupe scolaire, les véhicules sont nombreux et pas toujours bien stationnés. C'est l'heure de la rentrée pour tous les enfants de l'école élémentaire et de la maternelle. Parents, Grands-parents et enfants se pressent pour gagner les cours respectives. Une rentrée sur une matinée en élémentaire, échelonnée en maternelle.

**Tour à tour, M. le Maire, Serge Bord, et le Directeur de l'école, M. Lionel Amato, souhaitent une bonne rentrée aux enfants. Ils évoquent les préparatifs de cette année 2016/2017 mobilisant le personnel d'entretien et l'équipe voirie. Une présentation est faite des acteurs qui accompagnent les enfants au quotidien (cantine, garderie, médiathèque, ...). M. le Directeur s'attarde sur les règles du " Bien vivre ensemble " : sécurité, respect, discipline, ...**

L'appel est fait classe par classe, et ainsi les enfants conduits par leur(s) enseignant(s) gagnent leur classe et entament ainsi une nouvelle année scolaire, avec des effectifs plus faibles en élémentaire qu'à la rentrée 2015-2016, mais en progression en maternelle.

Livres, cahiers, manuels scolaires, crayons, stylos... se substituent aux vélos, seaux, pelles... ou tout autre objet associé aux plaisirs des vacances.

Souhaitons que cette année scolaire se déroule le mieux possible, sous les meilleurs auspices au sein d'un groupe scolaire fonctionnel, avec des enseignants(es) qui donnent aux écoliers l'acquisition d'un bagage reconnu en collège.

**Encore une fois, bonne rentrée à toutes et tous et toujours dans un partenariat mairie, enseignants, APE, de qualité.**

- Un autre volet important de notre action, concerne la **mise en sécurité** de la partie basse de l'avenue des Mimosas par un cheminement piéton qui facilitera les déplacements et sécurisera les personnes.

- **La jeunesse ne sera pas oubliée** avec la mise en œuvre du plateau multisports sur le terrain stabilisé et le remplacement de plusieurs jeux d'enfants au Carabiol.

- **De la même façon, l'agrandissement de la mairie** vient d'être décidé car l'espace actuel dévolu aux agents et aux élus ne favorise pas leur condition de travail.

- **Les travaux d'assainissement** (qui ne se voient pas une fois terminés mais tellement importants pour la salubrité de notre village), vont démarrer courant octobre quartier **Mas Dieu – Arbousse**. Un appel d'offre est lancé pour le réseau des **Gayettes** et celui de **Larriasse**. Tout ceci avec des subventions certes mais aussi avec un reste à charge très important.

Tels sont, chers Julirosiens, les différents projets qui vont être activés d'ici la fin de l'année et la liste n'est pas exhaustive.

Un mot enfin sur la **réforme territoriale**. Sans vouloir raviver le débat, c'est maintenant décidé, nous **fusionnons le 1<sup>er</sup> janvier 2017** dans une grande entité de 73 communes autour d'Alès la ville centre. Un travail méticuleux a été entrepris depuis plusieurs mois pour ramener dans le giron communal des compétences jusqu'ici dévolues à *Vivre en Cévennes*. Nous avons fait un effort conséquent par exemple pour garder l'ensemble de notre espace Nelson Mandela.

Ce travail de gestion au plus près de la réalité et des intérêts communaux de proximité fut une démarche nécessaire courageuse et responsable. Je m'en félicite.

Nous nous avançons vers cette grande intercommunalité avec beaucoup d'interrogations, c'est vrai, beaucoup de craintes aussi mais nous espérons peser sur les décisions d'une manière collégiale pour sauvegarder les intérêts des communes comme la nôtre : **cette proximité avec vous qui reste notre objectif premier.**

Chers Julirosiens, comme vous pouvez le constater cette rentrée est dense ; elle place St Julien les Rosiers au carrefour d'enjeux à la fois locaux, nationaux et internationaux.

Dans ce monde en profonde mutation, **sachons garder notre boussole et bien cultiver notre jardin.**

*Avec toute mon Amitié !*

Serge Bord, Maire

## Plan Local d'Urbanisme (PLU) Où en sommes-nous ?

Après l'annulation du plan local d'urbanisme en date du 19 mai 2015, nous travaillons régulièrement à la mise en place d'un nouveau document qui, nous l'espérons, sera opérationnel au cours du deuxième trimestre 2017.

Rappelons-nous notre déception ce 19 mai 2015, lorsque le tribunal administratif de Nîmes annulait la délibération de notre conseil municipal en date du 27 juin 2013 pour l'unique et seul motif d'une insuffisance de développement des objectifs poursuivis dans la délibération de prescription. En somme une annulation sur la forme mais pas sur le

fond car toutes les personnes publiques associées reconnaissent la qualité du travail et de la réflexion menée. Depuis lors, nous ne nous sommes pas arrêtés à cette déception qui, loin de nous décourager, nous a stimulés pour positionner notre village dans un projet de développement maîtrisé, vigilant sur la consommation des espaces et attentif aux zones à risques d'inondation.

Pour information, c'est le cabinet **Urba.pro** qui nous assiste dans notre réflexion, comme il l'avait fait pour le document précédent. Il est bon de rappeler la procédure en cours depuis sa prescription pour que chaque Julirosien puisse avoir en la matière le même niveau d'information.

- 19 mai 2015 : **annulation** du PLU
- 10 décembre 2015 : **reprise** des études par le cabinet URBA.PRO
- 4 juillet 2016 : réunion publique de présentation du diagnostic du territoire et de l'état initial de l'environnement. **Documents consultables sur le site internet de la commune et en mairie**
- 8 septembre 2016 : **réunion** avec les PPA (Personnes Publiques Associées) : Direction Départementale des Territoires et de la Mer, CCI, Chambre de l'Agriculture, Conseil Général, ...)
- Septembre 2016 : **suite des réunions** de concertation avec les PPA pour préparation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable.)
- Octobre 2016 : **débat** en conseil municipal sur le PADD
- Oct./nov. 2016 : **transmission** du dossier à l'autorité environnementale pour avis et validation
- Janvier/février 2017 : **réunion publique** de présentation du projet de PLU
- Février 2017 : **délibération** du conseil municipal établissant le bilan des consultations et validant le projet de PLU et envoi du projet de PLU au PPA qui ont 3 mois pour donner leurs avis.
- Juin 2017 : **enquête publique** d'une durée de 1 mois.
- Juillet/août 2017 : **rapport** du commissaire enquêteur
- Septembre 2017 : **approbation** du PLU

### SOMMAIRE

Rentrée scolaire ..... p. 1	Les Délibés ..... p. 14, 15
Édito ..... p. 1, 2	1 <sup>ère</sup> réunion de quartier ..... p. 15
Urbanisme : PLU ..... p. 2, 3	<i>Vivre en Cévennes</i> ..... p. 16, 17
RECYGO ..... p. 3	Vie communale ..... p. 18
Travaux ..... p. 4, 6	Vie associative ..... p. 19, 23
Vie communale - Brèves ..... p. 7, 11	Manifestations, lotos 2016/2017 ..... p. 24
Témoignage Famille Syrienne ..... p. 12, 13	Vœux du Maire ..... p. 24

## Vie communale Urbanisme

## Plan Local d'Urbanisme (suite)



Afin que vous puissiez participer activement à ce projet nous mettons à votre disposition un registre en mairie dans lequel vous pourrez nous faire part de vos observations. Une copie de la délibération et des documents de travail (diagnostic territorial, rapport de présentation, état initial de l'environnement) sont consultables sur le site internet et en mairie. Vous pouvez également nous faire part de vos souhaits par courrier. Au fur et à mesure de son élaboration d'autres documents d'études et les plans seront mis à disposition avec ce registre et sur le site internet. M. le Maire et le conseil municipal vous remercient pour votre participation.

Ce nouveau PLU est élaboré avec des nouvelles contraintes issues des dernières évolutions législatives dans ce domaine.

Voici un aperçu des principales contraintes qui orientent le nouveau projet de PLU :

- **Étude** du ruissellement pluvial de la commune avec un inventaire des ruisseaux, fossés et étude des risques sur l'urbanisation existante et celle à venir.
- **Modération** de la consommation des espaces fonciers, il s'agit de limiter l'étalement urbain. Les disponibilités foncières actuelles sont trop importantes et ne permettent pas de respecter les lois en vigueur.
- **Constituer** et préserver les corridors et réservoirs écologiques
- **Organiser**, sécuriser les déplacements et le stationnement
- **Conforter** l'activité agricole et pérenniser l'activité économique locale
- **Maîtriser** et prévenir les risques : inondations, feux de forêt, mouvement de terrain, sismiques, retrait et gonflement des argiles.



## RECY'GO



En France, 60 % des papiers de bureau sont détruits ou brûlés, et les papetiers recycleurs souffrent d'un manque d'approvisionnement. La commune de St Julien les Rosiers s'est engagée dans le recyclage des papiers issus des services administratifs de la mairie et des écoles.

Cette démarche responsable s'inscrit dans un processus de valorisation des déchets, par la production de papier recyclé. Pour mener à bien cette action, la commune a contracté avec La Poste, une offre de collecte et recyclage des papiers de bureau appelé RECYGO.

Des bacs spécifiques pour la collecte du papier sont installés dans les bureaux et dans les écoles, ils sont récupérés en fin de semaine en mairie et collectés par le facteur, dans le cadre de sa tournée. Les bacs sont ensuite acheminés dans une entreprise de papier, issue de l'économie sociale et solidaire, qui permet le retour à l'emploi.

En 2014, 34 salariés ont repris une activité grâce à ce processus. Ainsi, chaque semaine, en moyenne 25 kg de papiers sont récupérés pour être recyclés. Coût du contrat annuel avec la Poste 927 €.

# Un point sur les travaux...

Les travaux de reprise suite aux inondations se poursuivent ...



• Réfection chaussée des Issards



• Réfection Granaudy

• Après le quartier des Ayres au mois de juin, ce sont les chemins de Granaudy et l'impasse des Marronniers qui viennent d'être traités.

• Le chemin des Marronniers sera également partiellement repris.

• Le chemin des Issards a également été goudronné.

• La mise en place d'enrochement se poursuit également et à ce jour sur les 600 000 € de travaux un peu plus de la moitié ont été réalisés. Ces travaux indispensables de remise en état se poursuivront en 2017 par des ouvrages de mise en sécurité (enlèvement d'embâcles, pose d'enrochement ...) des cours d'eau. Nous espérons que cette année la météo sera plus clémente que pour 2014 et 2015 ...

**Pour 2015, les dégâts avaient été estimés pour la voirie à un peu moins de 350 000 € ...**

Les subventions de l'État ne seront malheureusement pas au rendez vous puisque seulement 97 000 € seront pris en compte, et le taux de subvention ne devrait pas dépasser 60 %, soit un reste à charge élevé pour la collectivité (+/- 60 000 €). Les travaux non retenus seront revus dans le détail, les urgences traitées et les autres seront échelonnés dans le temps sur les programmes d'entretien de la voirie communale.

Il faut ajouter à cela les nombreuses actions menées par notre équipe voirie qui contribuent jour après jour à améliorer le fonctionnement de certains ouvrages (curage de fossés, reprise de regards ...).

**D'autres travaux sont en cours sur la commune et en particulier sur le quartier d'Arbousse.**

En effet, les travaux de création du réseau d'assainissement collectif ont débuté.

Réalisé, entre autre, dans le cadre de la protection de la ressource en eau potable de la Gaillarde, ce dossier porté et défendu auprès des services est fortement subventionné puisque la commune ne déboursa qu'un peu plus de 20 % de la dépense, ce qui

fait que sur un coût de 350 000 € HT, 70 000 € environ seulement resteront à charge de notre collectivité.

Les procédures de choix d'une entreprise sont également en cours pour la réfection du réseau d'assainissement du chemin de Lariasse et des Gayettes. Très sensibles à la pluviométrie et aux obturations, ce réseau faisait partie de nos **priorités du mandat**. Les subventions sont maintenant connues et ne sont pas à la hauteur de nos espérances (20 % à peine), mais ces travaux sont indispensables et leur financement est possible **sans augmentation de la surtaxe communale**. Ils débuteront donc avant la fin 2016 par le chemin de Lariasse ! Le chemin des Gayettes devrait suivre.



• Assainissement Gayettes

**Pour finir, il faut noter la reprise des marquages au sol dans plusieurs secteurs dont l'ensemble de la traversée du CD 904** (stop et passages piétons, les autres marquages restent à la charge du conseil général).



• Marquage



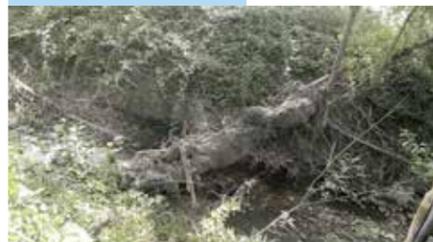
• Impasse des Marronniers



• Canalisation d'eau les Costes



• Enrochement chemin des Mathieux



• Levée des embâcles

# Travaux Voirie

Soleil et chaleur, des conditions idéales pour le farniente, la détente, les vacances. Mais la vie de notre commune, apporte son lot de besoins, d'interventions très diverses. **C'est ainsi que le personnel voirie par ses activités permet la mise en place de divers projets** : festivités du 13 et 14 juillet, ouverture de la piscine, de la guinguette, création cette année d'un beach-volley-soccer au Carbiol très vivant tout au long de l'été. D'un lieu de rassemblement aux abords du complexe pour les jeunes avec pavage et banc. **Manipulation importante de matériel** (tables, chaises, grilles...) de nombreuses heures passées à rénover, rafraichir divers locaux communaux (piscine, guin-

guette, écoles etc...) Soulignons la **réfection des peintures de l'école maternelle** qui avait été fortement dégradée par les inondations de septembre 2015.

**Les tâches de la voirie, c'est aussi le ramassage des encombrants, le débroussaillage, l'entretien des zones fleuries. Mettons aussi en avant l'intervention du personnel d'entretien pour un grand nettoyage des écoles, du complexe et autres lieux de vie de notre commune.**

L'été est donc synonyme de travail intense toujours pour maintenir mais aussi pour une évolution de tous les lieux qui accueillent julirosiennes et julirosiens.



• Rénovation des peintures école maternelle

## Des projets ?

**Notre programme de gouvernance se déroule petit à petit et d'autres actions annoncées sont en cours de finalisation...**

C'est le cas par exemple pour le tant attendu plateau multisport. Pour un coût d'environ 60 000 € cet équipement devrait prendre place courant 2017 derrière la Mairie. Les derniers financements seront connus d'ici peu et les commissions travaux et petite enfance s'affèrent à finaliser le projet. Y sera groupé également la **mise en place de jeux pour les plus petits** en intégrant une possible réfection (partielle ou totale) des jeux du Carbiol.

Un autre projet est en gestation et sa réalisation devrait se faire début 2017, celui de la **mise en place d'un chemin piéton sécurisé entre le CD 904 et la mairie**. Ce tronçon fortement emprunté par les écoliers a fait l'objet de plusieurs rencontres et réunions avec les services du Conseil général du Gard puisque la voirie concernée est départementale. Le projet est maintenant validé et la réalisation va pouvoir démarrer. Ce chemin sera réalisé coté droit en remontant vers la mairie et la protection des piétons sera assurée par une bordure haute (comme sur la partie qui va des écoles au hameau de Courlas).

Vous le voyez, malgré les travaux importants qui sont menés pour les inondations le reste des engagements pris **pour l'évolution et l'embellissement de notre commune, son développement et la mise en place d'équipements adaptés restent notre priorité.**

2017 sera encore une année d'investissement et de construction preuve s'il en est de la bonne santé de notre commune !

## CHANTIER ÉDUCATIF

# Un premier pas vers l'emploi

**Durant la dernière semaine d'août le club de prévention d'Alès a proposé de délocaliser son chantier éducatif sur notre commune.**



• Laurian et Rayan en plein effort

Concrètement, 5 jeunes (3 d'Alès - 2 de Saint Julien les Rosiers) encadrés par un éducateur ont participé au débroussaillage d'une parcelle communale située derrière Nelson Mandela. Malgré la chaleur et la difficulté du chantier tout le monde est allé jusqu'au bout de son engagement. La bonne humeur et la bonne ambiance ont présidé durant toute la semaine entre les jeunes d'Alès et de St Julien les Rosiers. De l'avis unanime une expérience à renouveler sur notre commune.

**Caractéristiques du chantier : 20 heures de travail hebdomadaire payées au SMIC.**

## Chantier-École

**La première partie des travaux de réhabilitation du bâtiment dit des « anciennes écoles » s'est achevée en juillet dernier par la fin du « chantier-école » qui a permis aux 6 stagiaires présents sur les lieux d'obtenir leur certificat de qualification professionnelle avec les félicitations unanimes de tous ceux qui les ont côtoyés.** Cependant, le retard pris en cours de chantier n'a pas permis de terminer complètement les travaux d'isolation par l'extérieur et de l'escalier intérieur. Ils seront



englobés dans la deuxième phase prévue à partir du chantier d'insertion « second œuvre du bâtiment » qui devrait commencer en janvier 2017 et qui sera assuré par l'association FORCE.

## Le débroussaillage : un devoir civique

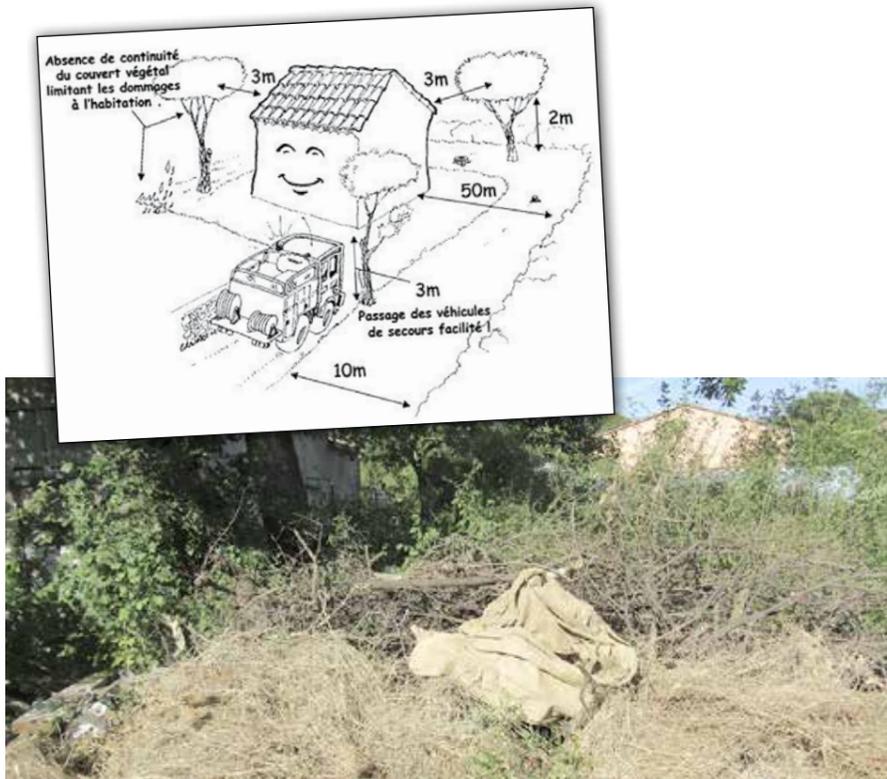
Depuis le début de l'été, une bonne cinquantaine de lettres ont été adressées à des propriétaires fonciers pour leur demander de débroussailler leurs parcelles ou de tailler leur haies.

Nous remercions les personnes qui ont procédé au nettoyage demandé dans les délais raisonnables. Par contre, d'autres, ignorant la recommandation semblent ne pas être concernés et s'assoient sur la loi d'orientation de juillet 2001 et sur le code forestier qui rendent obligatoire cette pratique.

Ce non respect de la loi entraîne aussi parfois des contentieux entre voisins qui pourraient tout à fait s'éviter si chacun y mettait du sien.

Rappelons que le devoir de débroussailler et le maintenir en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à moins de 200 m de terrains en bordure de bois et de forêts ainsi qu'un débroussaillage dans un rayon de 50 m autour des constructions et de 10 m de part et d'autre des voies d'accès.

En cas de non respect des obligations de débroussaillage, le contrevenant est passible d'une amende avec mise en demeure par le maire de réaliser les



travaux dans un délai fixé (1 mois). Cette mise en demeure peut être accompagnée de sanctions pénales avec amendes. Nous

espérons que cette information et ces prescriptions seront de nature à changer certaines mentalités.

## Extension mairie : une nécessité

À plusieurs reprises, nous avons repoussé par choix financier, privilégiant d'autres urgences (l'école en particulier), la perspective de procéder à une extension de la mairie. Mais ce projet longtemps laissé dans les cartons, devient aujourd'hui d'une vitale nécessité.

En effet, il est urgent que chaque agent communal évolue dans un espace dédié, plus apte à remplir les missions de service public qui lui sont confiées.

Parmi ceux-ci, certains bureaux qui n'offrent pas les garanties mêmes minimales pour travailler dans de bonnes conditions (exiguïté, manque de confidentialité, fonctionnalité...).

Cette extension se fera à partir de la terrasse donnant sur le stade.

Deux bureaux et un couloir d'accès passant par les archives donneront à cet ensemble l'espace nécessaire pour garantir un meilleur travail des agents (avec une pièce dédiée). En ce qui concerne les élus une pièce leur sera octroyée.

Tout ceci avec un budget alloué très raisonnable.

Coût des travaux : 65000 €ht

Pour faciliter les conditions d'accessibilité des personnes handicapées (que nous continuerons à recevoir au rez-de-chaussée) nous avons prévu également une tranche conditionnelle avec la mise en place par l'extérieur d'un équipement spécifique.

• Photomontage assuré par le Cabinet AIC



## Zéro Phyto : la commune s'engage.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il sera interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics (hors cimetières).

Qui est concerné ? Comment s'y prendre ?

La Loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, « Il est interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. » (L253-7 du code rural)

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction pour les personnes publiques au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et y a intégré les voiries.

Dès à présent la commune va lancer une

étude pour recenser les espaces concernés, les moyens et les techniques à mettre en œuvre. De cette étude découlera un plan d'actions à réaliser.

Au-delà de la loi qui interdit l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, qui pour faire court, sont tous les produits de la famille des pesticides, herbicides, fongicides, insecticides, et autres antiparasitaires et répulsifs, c'est toute une démarche nouvelle de gestion des espaces vert et des zones naturelles qu'ils faut penser et voir sous un autre jour en faisant table rase de nos habitudes et idées reçues.

Par exemple : on ne doit plus dire une mauvaise herbe, tous les végétaux sont nécessaires à l'environnement il s'agit juste de gérer leur pousse et l'entretien autrement pour ne plus utiliser des produits qui polluent le

sol et les rivières, qui hypothèquent l'avenir et la santé de nos enfants et petits enfants.

Il faudra voir notre environnement avec d'autre yeux, les zones en herbe ne seront plus éliminées mais entretenues autrement, quand aux espaces verts ils devront intégrer l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires mais aussi la gestion de l'eau de du travail de la terre. Un travail à long terme mais nécessaire pour notre futur.

Les habitants de la commune seront associés et informés tout au long de l'action entreprise via des réunions publiques, sachant qu'à partir de janvier 2019 la loi et l'interdiction concernera l'ensemble de la population qui devra elle aussi passer au zéro phyto.

## Environnement



Trop peu de monde a participé à cette journée citoyenne consacré à la propreté de notre village.

C'est dommage car au-delà du côté un peu éphémère de cette démarche c'est surtout le plaisir de « faire quelque chose » ensemble qui domine.

Un grand merci en tous les cas aux enfants qui ont bien participé. Au total deux camions quand même bien remplis ! Et rendez vous, avec persévérance, à l'année prochaine !

## Sécheresse : on reparle des maisons fissurées.

Les propriétaires qui souhaitent engager une procédure auprès de leur assurance en raison des fissures récentes sur leur façades sont priés de rédiger un courrier adressé à monsieur le Maire en indiquant la nature de leur préjudice.

Dans un passé récent, la commune avait été reconnue « catastrophe naturelle » grâce à l'action conjointe des élus et de l'association qui s'est créée pour défendre l'intérêt des propriétaires concernés.

Association d'Assistance aux Assurés Sinistrés

Président, Monsieur Gilbert Perrier  
154, chemin de Canabias  
30340 Rousson

Tél. 06 14 24 60 21 - [www.assoc-aaas.fr](http://www.assoc-aaas.fr)  
N.B. - Période prise en compte du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 14 septembre 2016.  
Ne pas entamer de démarches auprès de votre assurance tant que l'arrêté n'est pas pris.

Vie communale

## ÉTÉ 2016 AU CARABIOL Un bon cru !



L'été 2016 au Carabiol s'est conclu sur la clôture de la guinguette, formule Zaoui Benyahia qui offrait pour la circonstance à ses clients et à ses amis, un apéritif dinatoire fortement apprécié.

- **Côté piscine**, le beau temps d'ensemble des mois de juillet et août a permis une bonne fréquentation dans un cadre toujours aussi agréable et charmant.

- **Côté piscine, comme côté guinguette**, les deux animateurs principaux que sont Sébastien Diaz et Zaoui Benyahia nous quittent pour satisfaire d'autres projets.

Nous les remercions vivement pour leur implication et leur savoir-faire qui ont contribué, pour une grande part, à la quiétude et à la qualité des lieux.

- **Côté loisirs dans le pré**, saluons la réussite du terrain de « Beach volley » qui a vu

de nombreux julirosiens venir passer un bon moment à la fois ludique et sportif sur cette aire de jeu mise en place en juin dernier. Un « replay » en somme, du « beach-volley » de Rio, le talent en plus pour les pratiquants du Carabiol !

- **Côté culturel**, rendons hommage à la commission culture qui a cru à la réussite de deux animations d'été sur le site. La première consacrée au **cinéma**. La deuxième au **théâtre**, avec, pour chacune d'entre-elles plus de 100 spectateurs ! **Un succès !** Voilà une bonne nouvelle, à renouveler à l'identique pour l'été 2017 !...

**Un grand merci à tous les acteurs de cet été 2016 au Carabiol, clin-d'oeil aussi aux agents communaux qui travaillent dans l'ombre, et à bientôt, même lieu, mêmes mois pour l'été 2017 !**

# 14 JUILLET!

Cette année la soirée du 13 juillet a accueilli le DJ HOT7, même si le temps n'était pas de la partie, le DJ a assuré et les animations étaient au rendez-vous.

Les personnes présentes ont profité d'une belle soirée avant d'attaquer le 14 juillet et le fameux méchoui, préparé dans les règles

de l'art par M. Benhiaya . Ce fut pour notre commune un moment très convivial.

**Nous ne pouvons évoquer ce calendrier sans avoir une pensée pour les habitants et vacanciers niçois qui ont vécu un 14 Juillet tragique.**



## Inondations Systèmes d'alerte-sécurité

La période tant redoutée des épisodes cévenols et/ou méditerranéens est en cours. Quelques rappels sont à faire et quelques informations à donner...

Notre commune a mis en place un système d'alerte (« Alerte citoyenne ») qui peut servir entre autre pour ce type d'événement, nous vous incitons une fois de plus à vous y inscrire afin d'être informé des éventuelles perturbations en cours sur notre commune.

De plus ce système permet d'avoir des informations importantes sur le fonctionnement des services communaux (écoles, cantine, garderie) en particulier lors de ces événements.

Notre commune est également partenaire du développement d'une application pour ces périodes de crises et d'urgence, à savoir **l'application pour smartphone QWIDAM**. Ces deux services sont bien sur entièrement gratuits.

Pour « Alerte citoyenne » seule une inscription est nécessaire sur le site, si vous avez le moindre souci n'hésitez pas à passer en mairie, une aide vous sera apportée pour votre inscription. Une fois le numéro de téléphone et/ou l'email renseigné vous recevrez les messages d'alertes envoyés par nos services et uniquement ces messages ! (pas de publicités ou autres informations...).

Ce service permet également de recevoir des avertissements par nos services tel que les coupures d'eau ou d'électricité connues, les fermetures exceptionnelles de cantine ou de garderie... Alors n'hésitez plus !

Dans le cadre de la prévention du risque d'inondations, la commune s'est engagée sur deux réflexions qui sont :

- **la mise en place de barrières** à chaque passage de cours d'eau ou de zones connues pour être facilement inondables. Ces installations permettront de prévenir d'éventuels automobilistes du danger et interdire le franchissement. Elles devraient être posées début 2017 au plus tard.

- Sur du plus long terme, la commune projette de faire un **nouveau plan de sauvegarde** afin d'intégrer les derniers outils de communication et surtout d'intégrer le retour d'expérience des événements de 2014 et de 2015.

Ces éléments sont l'objet de toutes nos attentions et nous y reviendrons certainement prochainement.

## REMISE DES DICOS : un cérémonial immuable



À quelques encablures des vacances d'été, la remise des dicos est toujours un moment charnière dans la vie de nos écoliers qui en terminent après avoir passé cinq années dans l'enceinte de leur école primaire Pierre Perret.

Au revoir le primaire, bienvenue au collège, au revoir l'enfance, place désormais à la pré-adolescence. Et, qu'en pensent les parents qui voient à travers leurs enfants, le

temps passer sans doute trop vite ? Cette remise d'un dictionnaire à chaque élève du CM2, ils étaient 43 cette année, est une forme de rite de passage vers plus d'autonomie et de responsabilité.

**Merci aux enseignants-référents de faciliter ce passage et aux enfants de Saint Julien Les Rosiers d'être, comme chacun le sait, les plus brillants de l'Académie !**

### Abonnement Pont du Gard

La commune de St Julien les Rosiers a renouvelé sa convention avec l'établissement public du Pont du Gard qui permet aux julirosiens la **gratuité d'accès** au site du Pont du Gard et à ses espaces culturels (musée, expo, ciné). En outre, elle **donne droit à une réduction de 20% sur les spectacles payants**. Cette carte est valable 3 ans. Elle est validée pour un seul véhicule identifié par habitation (5 personnes maximum).

**Pour obtenir cette carte :**

- se présenter à l'accueil en mairie ;
- amener un justificatif de domicile ;
- amener la carte grise du véhicule utilisé.

**NB -** S'y prendre à l'avance car le temps d'attente est d'un mois environ. La gratuité est étendue à tous les enfants des écoles primaires de la commune.

### Les boîtes aux lettres associatives sont arrivées

Comme le mentionnait notre programme de gouvernance pour ce mandat, nous allons mettre en place des boîtes aux lettres à disposition des associations de la commune.

Celles-ci seront positionnées entre la mairie et la poste et chacune d'entre-elles sera personnalisée au nom de chaque association. Ainsi, toutes les correspondances et/ou informations qui partent du site ou qui arrivent à la mairie, seront automatiquement déposées dans les boîtes aux lettres dédiées. À charge pour les responsables associatifs de venir récupérer régulièrement leurs missives.

### Alerte Citoyens : le compte n'y est pas.

Prévenir en urgence sur un événement important, savoir que nous sommes dans ces circonstances reliés les uns aux autres, pouvoir communiquer pour éviter des drames...

**Une bonne solution : « Alerte Citoyens »**

Encore trop peu de julirosiens bénéficient de ce dispositif de sécurité, à peine une petite centaine ! Alors n'hésitez pas à faire monter ce chiffre pour cela rien de plus facile :

<https://saintjulienlesrosiers.alertecitoyens.com/>

## O.M.C. (Office Municipal de la Culture)

L'Office Municipal de la Culture vous offre de nombreuses représentations artistiques tout au long de l'année : des concerts (Mets l'son Mandela, concert de Noël, ...), des spectacles (cirque, théâtre, cinéma en plein air) et diverses manifestations culturelles (Fortun'art).

**Notre volonté :** présenter des manifestations culturelles et artistiques de qualité accessibles à tous les porte-monnaie, c'est pourquoi la plupart des spectacles proposés sont gratuits. Nous espérons continuer de vous régaler les yeux et les oreilles encore cette année. Voici d'ores et déjà le planning du dernier trimestre 2016.

### Samedi 29 octobre

• **Cirque en marche** en partenariat avec le Cratère. La soirée cirque du mois de septembre telle que nous la connaissions n'est plus (les financements et subventions diminuent...), mais nous aurons malgré tout le plaisir d'accueillir deux spectacles de cirque dans le cadre de la semaine *Cirque en marche* organisée par le Cratère chaque année. Malheureusement, et à notre grand regret, nous n'avons pas pu maintenir la gratuité du spectacle...

### Mercredi 16 novembre à 20h30

dans l'espace Mandela,

• **Soirée théâtre-cabaret** dans le cadre des Atypiques.

### Samedi 19 novembre à 20h30

dans l'espace Mandela,

**Festival Mets l'son Mandela**, concert pop rock familial dont tous les bénéfices sont reversés à une action en faveur des enfants de la commune.

### Samedi 17 décembre à 21h, dans l'église

• **Concert de Noël :** un duo harpe-violoncelle (Séverine Pantel et Nicolas Munoz) viendra nous enchanter pendant plus d'une heure. **RETENEZ VOS DATES DE SORTIES !**

### À noter

Cette année, nous avons pris la décision de ne pas reconduire le Marché de Noël que nous organisions fin novembre. Depuis deux ans, le marché s'essouffle un peu, c'est pourquoi nous le mettons en suspens. Peut-être reviendrons-nous en 2017...

Pour tout contact, **Christel Rimboux, présidente, 07 86 17 78 67**

## Ciné-théâtre au Carabiol

Pouvoir profiter à la fois d'un spectacle, d'un peu de fraîcheur et du site du Carabiol, n'est ce pas mettre tous les atouts de son côté afin de passer une bonne soirée ?



C'est bien ainsi que le voyait l'Office Municipal de la Culture qui vous a proposé deux soirées gratuites les samedis 22 juillet et 12 août.

• Tout d'abord, du **cinéma** avec le film tout public *La vache*. Il a fallu attendre un peu et encore un peu, pour que la nuit tombée, le grand écran prenne vie pour le plus grand plaisir d'un large public, 130 personnes voire un peu plus et que les tribulations d'une vache, pas si vache que cela, fassent rire aux éclats petits et grands.

• Puis **Monsieur Feydeau s'est invité** à

son tour, interprété par la troupe amateur du Théâtre Callysphère. Le décor monté contre le vent qui était l'invité surprise de cette soirée, les acteurs ayant chauffé leur voix afin de répondre aux exigences du jeu en plein air, l'intrigue de « Feu la mère de Madame » put prendre vie, entre chien et loup, devant une petite centaine de personnes.

**Deux belles soirées estivales, offertes pour le plaisir de tous, julirosiens et vacanciers.**

**Et, psitt Monsieur l'OMC, qu'est ce que tu vas programmer l'été prochain, dis ?**

## " Les Lubies " du Cirque en Kit ont enflammé l'Espace Mandela

Vendredi 30 aout et samedi 1<sup>er</sup> octobre, notre village accueillait pour la seconde fois les « Lubies du Cirque en Kit », spectacle communautaire de Vivre en Cévennes. De l'avis général, cette 15<sup>ème</sup> édition restera comme une des plus réussies. Une météo qui s'est maintenue, des spectacles de qualité, un public nombreux et enthousiaste, un cadre approprié : tout était réuni pour qu'il en soit ainsi.

Les ateliers tout public sur le parvis et dans la salle Nelson Mandela ont fait le plein. L'ouverture avec la fanfare Philharmonique Pagaille, l'exposition du photographe Bernard Lesaing ainsi que la projection sur « Le Cirque Bidon », le spectacle de Boris Arquier qui se déroule dans un monde absurde et loufoque, les ateliers cirque animés par le Salto, le manège Théâtre à pédales, le magicien Téo Taquet, le duo burlesque de cordes à sauter, le spectacle « Survie » drôle et attachant du CAT des Olivettes, le concert poétique Le doux rêveur de la Cie du Cirque en Kit, le concert à vivre et à danser du groupe Fatum Fatras puis le DJ Bobo ont été autant de moments forts de la journée. Seul petit bémol de ces deux journées, la fréquentation moindre des julirosiens ! Il n'en reste pas moins que cette année encore les Lubies ont réussi leur pari, celui d'animer un village en proposant des spectacles de qualité. **Bravo à la communauté de communes Vivre en Cévennes** qui continue à nous offrir ce superbe évènement.

**Merci à Benoit Tréhart et à toute son équipe** pour son organisation et ses succulents repas ! **Les heureux spectateurs ont vécu deux jours de fête inoubliables !**



## C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Infos diverses

#### • Aide Noël

La commission Enfance et le C.C.A.S. proposent aux familles qui ont des revenus modestes, en fonction de leur quotient familial, d'attribuer un **bon d'achat aux enfants de moins de 14 ans** (nés après le 30 novembre 2002).

#### • Aide aux étudiants

Sous certaines conditions, une **aide sera versée aux étudiants** qui suivent des cours dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur. Ils doivent également n'avoir aucune ressource et être à la charge de parents non imposables sur les revenus de 2015.

#### • Aide aux jeunes, 18-25 ans, au chômage

**Les jeunes concernés** doivent être domiciliés sur la commune, être inscrits comme demandeur d'emploi à Pôle emploi sans indemnisation ou percevant une indemnisation inférieure à 150 € par mois.

**Aucune inscription n'est faite d'office.**

Toute personne susceptible de bénéficier d'une de ces prestations doit obligatoirement demander son inscription et fournir les pièces nécessaires (se renseigner en mairie). Les demandes doivent être déposées avant le 21 octobre 2016.

#### Repas des Personnes Âgées

Le C.C.A.S. et le conseil municipal proposent aux personnes âgées de la commune une **journée festive (repas de fête et animation)** à l'espace Nelson Mandela le dimanche 11 décembre 2016 à 12h.

Les personnes âgées de 69 ans et plus qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de se faire connaître en mairie avant le 30 novembre 2016

**N.B. - La Semaine Bleue fera l'objet d'un compte-rendu dans le prochain Écho.**

# Témoignage

## BIENVENUE à DJIHAD ET BESMA AL YOUSSEF

Djihad et Besma Al Youssef sont installés sur notre commune avec leurs enfants Muhammed et Fatima depuis le 12 juillet 2016. D'abord pris en charge en Turquie par l'ONU puis par l'OFPRA, ils ont manifesté leur intention de rejoindre la France plutôt que le Canada ou l'Allemagne.

Cela fait maintenant deux mois qu'ils sont arrivés à Saint Julien Les Rosiers.

Nous avons trouvé important de recueillir leur impression et de connaître un peu mieux leur histoire. Interview à certains moments très difficile car le traumatisme subi se trouve toujours tapi à l'intérieur d'eux-mêmes et les larmes ne sont pas loin...

Voici le témoignage poignant d'une famille syrienne, comme il en existe des milliers dans leur cas, qui veut par-dessus tout, continuer à vivre et si possible en paix.

### • Pouvez-vous vous présenter ?

• Je m'appelle Djihad Al Youssef, je suis le dernier garçon d'une fratrie de sept.

Mon père et ma mère habitent Raqqa. Mon père est céramiste, moi je faisais le chauffeur de taxi et j'aidais aussi mon père dans les décorations pour les maisons, fontaines, piscine... Je faisais également du plâtre pour les habitations. Je tiens à préciser que j'ai une sœur médecin qui a réussi à rejoindre l'armée de libération chrétienne car Daesh voulait l'enrôler d'office.

• Je m'appelle Besma Zidane, je suis la cadette de 5 filles, et j'ai 2 frères. Ma famille habite Idlib à l'ouest d'Alep, mon papa est agriculteur. Avant la guerre, il avait de beaux vergers de pommiers et d'oliviers.

• Nous nous sommes enfuis de Raqqa car nous étions en permanence sous les bombes. On était pris entre deux feux, d'un côté Daesh et de l'autre l'armée de Bachar El Assad. Daesh voulait nous enrôler de force, ils empêchaient les



femmes de sortir. On a décidé de partir. J'ai prétexté la maladie de mes enfants pour prendre ma femme avec nous. Mais les soldats de Bachar El Assad nous ont surpris et nous ont dit de repartir à Raqqa.

À Raqqa, cela devenait terrible, il n'y avait plus rien à manger. Daesh ne nous donnait des bons alimentaires que si nous nous engageons à leur côté.

Alors nous avons pris les grands moyens, j'ai vendu notre maison pour pouvoir payer les passeurs, et notre deuxième départ a été le bon. Mais ces deux jours de fuite en direction de la frontière turque

ont été les plus horribles de notre vie. (Par pudeur nous ne rentrerons pas dans les détails de leur périple)

### • Et en Turquie, comment cela s'est-il passé ?

• Cela faisait un an que nous étions en Turquie. Là-bas, si tu ne travailles pas, tu ne manges pas. Avec Besma, on travaillait mais cela suffisait à peine pour nourrir les enfants.

Après, ma sœur m'a parlé de l'ONU, qu'on pouvait se faire inscrire sur des listes pour partir en Europe. On me proposait aussi le Canada. Moi je n'ai pas



• De gauche à droite sur la photo : Sabrina, Bernard, Denyse et Rose accueillant Djihad et Besma Al Youssef avec leurs enfants, Muhammed et Fatima.

hésité pour demander la France. Après notre inscription, on a attendu 4 mois, on a fait des papiers. Je commençais à ne plus y croire, on se décourageait et puis un jour de ce mois de juillet 2016, on m'a appelé pour me dire « Vous avez une place dans l'avion pour Paris avec votre famille. »

### • Quelles sont vos impressions depuis que vous êtes en France ?

• À Paris, on m'a dit : « Vous allez dans un village du sud de la France » et puis on est arrivé à l'aéroport de Montpellier et vous nous attendiez. Nous sommes bien à Saint Julien Les Rosiers, nous sommes soulagés pour les enfants. Lorsque je vais à Cendras voir mon frère, il me tarde de revenir dans notre appartement avec la famille « on s'y sent bien ». Avec tout ce qui nous est arrivé, nous sommes devenus vieux trop vite. Votre présence, votre amitié nous aident à reprendre espoir.

### • La rentrée scolaire des enfants s'est-elle bien passée ?

• Nous sommes très contents et c'est formidable pour nos enfants. Une belle école, une maîtresse gentille, Sonia qui les amène, tout est bien. Les enfants parlent de ce qu'ils font, ils expliquent

leur jeux, ils dessinent, ils chantent. Muhammed fait très attention à sa sœur. Ils veulent vraiment apprendre. Je ne suis pas allé à l'école, j'aimerais tant que mes enfants apprennent pour rendre un peu de ce qu'ils ont reçu.

### • Quel message souhaitez-vous faire passer aux julirosiens ?

• Merci de nous avoir accueilli et logé, merci au comité d'accueil, à la mairie, merci aux maisons qui sont autour de la notre. Même à ceux qui ne veulent pas de nous je leur dis merci, même ceux qui ne nous disent pas bonjour, moi je leur dis « tant pis » et cela me fait du chagrin.

### • Et pour conclure, que souhaitez-vous nous dire ?

• Le plus dur c'est d'être partis sans avoir pu dire au revoir à nos parents. Cela nous a déchiré le cœur. Nous venons d'apprendre la mort de notre neveu par les bombes russes. Il avait 21 ans. C'est la raison pour laquelle nous sommes tristes.

Mon vœu le plus cher un jour c'est de vous recevoir dans mon pays, la Syrie, pour vous rendre ce que vous m'avez donné.

**N.B.** Nous tenons à remercier chaleureusement le comité d'accueil et l'association La Clède pour leur présence autour de la famille Al Youssef. Une mention particulière à Sabrina, notre traductrice tellement disponible, à Soad, à Sonia, à Anissa pour le transport, à Rose (la marraine) et à Bernard, aux donateurs, au Secours Populaire Français, au Secours Catholique et à tous ceux qui de près ou de loin, se sentent concernés par le devenir de cette famille.

## BILLET D'HUMEUR

**Je suis fière de ma commune :** elle accueille une famille de réfugiés syriens. Quatre personnes, une goutte d'eau dans l'océan de souffrance qu'est devenu le Moyen Orient. Mais si toutes les communes en avaient fait autant...

Comment imaginer l'horreur que ces gens ont vécue pour en arriver à s'expatrier. Partir en laissant tout, la maison, les objets auxquels on tenait, le matériel, mais surtout l'affectif. Le matériel peut se renouveler mais l'affectif... Savoir que l'on ne pourra plus se recueillir sur la tombe des ancêtres, laisser de la famille proche et des amis sans savoir si on les reverra un jour, s'ils sont encore en vie ?

Et les enfants qui n'ont connu que la guerre, sans pouvoir jouer dans les rues ou les jardins avec l'insouciance de leur âge, une enfance volée par la folie destructrice d'un régime totalitaire. Qui nous dira l'angoisse des parents dès qu'ils n'ont plus l'oeil sur eux. Et quel avenir pour eux dans un pays ruiné et déchiré.

Et la peur qui accompagne tous les instants. Risquer sa vie en allant simplement acheter du pain, geste si banal pour nous. Et ces avions qui volent si bas, vont ils lâcher des bombes et où tomberont elles ? Durant combien de temps le bruit d'un avion qui passe reveillera-t-il les vieilles angoisses ? Sortir de cet enfer, choisir la vie malgré tout, malgré le déchirement de quitter sa patrie.

Pour se retrouver seuls dans un pays étranger dont on ne comprend pas la langue. Repartir de zéro, tout recommencer...

Alors sachons les accompagner, nous qui avons la chance de vivre libres dans un pays en paix. Faisons en sorte que cette famille déracinée trouve un terrain fertile en humanité qui lui permette de se reconstruire.

Josette Julien



### Projet de mise en place d'un parc multi-sport

M. le Maire fait part au conseil municipal de la mise en place d'un parc multi-sports à proximité des terrains de tennis et des écoles. Ces travaux qui s'élèvent à 90790 € H.T., peuvent être subventionnés par l'enveloppe parlementaire de M. Simon Soutour, sénateur du Gard et par le Conseil Départemental du Gard dans le cadre du Pacte Territorial.

### Convention de servitude de passage

M. le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'établir une servitude de passage, réelle et perpétuelle, tous usages sur la parcelle E N° 1832 lieu dit « Cercafiot » qui constitue un chemin privé ; pour accéder au château d'eau de « Cercafiot » notamment pour les véhicules d'entretien du réseau d'eau potable. L'ensemble des propriétaires de la parcelle E N°1832 ont donné leur accord pour la mise en place de cette servitude.

### Acquisition de terrain (1)

M. le Maire présente au conseil municipal un plan cadastral faisant ressortir la propriété des consorts Agniel et précise que cette acquisition présente un avantage dans la perspective de l'aménagement du projet « cœur de village ». M. le Maire fait part qu'il a obtenu une promesse de vente de ce bien moyennant le prix de 43020 € pour une superficie de 2151 m<sup>2</sup>. Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer et précise que cette acquisition se fera directement sur le budget lotissement Cœur de Village.

### Acquisition de terrain (2)

M. le Maire présente au conseil municipal un plan cadastral faisant ressortir la propriété de la SCI « L'Oustal du Grés » (parcelle cadastrée section AE n° 118, lieu dit « La Font d'Alveyre ») Cette parcelle représente un délaissé en bordure du chemin du Grés et du ruisseau rouge et, présente un avantage dans la perspective de l'aménagement du ruisseau rouge et du bord de route, notamment pour le pluvial.

### Commission locale d'évaluation des transferts de charges pour la modification des statuts et des compétences de Vivre en Cévennes

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer M. Plantier Éric comme membre titulaire à la commission de la communauté de communes et de nommer M. Bord Serge comme suppléant à cette même commission.

### Convention de coopération entre la commune de Coubalan (Sénégal) et la commune de St Julien les Rosiers.

Le comité de jumelage, Solidarité Sénégal, fait part au conseil municipal que les 25 ans de coopération qui se sont écoulés avec la commune de Coubalan ont été prolifiques et ont permis d'effectuer de nombreuses actions humanitaires et pédagogiques. Cependant, afin de continuer ces actions sur des bases plus pertinentes, il convient de mettre à jour la convention de partenariat qui reconnaît administrativement et juridiquement la coopération. La présente convention est signée pour une période de trois ans.

### Convention d'engagement Opération cartes d'abonnement

M. le Maire fait part au conseil municipal de la possibilité offerte aux habitants de la commune d'obtenir un accès gratuit au Pont du Gard. En contre partie, la commune doit s'engager à promouvoir le site du Pont du Gard au travers du bulletin municipal et des panneaux d'informations municipales.

### Convention de gestion de la Piscine du Carabiol avec Vivre en Cévennes

M. le Maire informe le conseil municipal que par délibération du conseil de communauté n°2016-045 les piscines publiques situées sur les communes de St Julien les Rosiers et St Jean de Valérisclé ont été définies d'intérêt communautaire. Dans ce cadre les communes assurent, sous leur responsabilité, l'exploitation et la gestion des piscines publiques. Elles s'acquittent de la totalité des charges afférentes à cette exploitation qui leurs seront remboursées par la Communauté de communes. La Communauté de communes donne mandat aux communes de St Julien les Rosiers et St Jean de Valérisclé pour encaisser les recettes des entrées qui seront ensuite reversées à Vivre en Cévennes. M. le Maire précise que le conseil communautaire reste compétent pour fixer les différents tarifs d'accès aux piscines publiques.

### Transfert et récupération d'emprunt entre la Communauté de communes et la commune de St Julien les Rosiers

M. le Maire informe le conseil municipal que, suite aux modifications des compétences de la communauté de communes, la place et la salle N. Mandela sont désormais de la compétence de la commune, et la piscine du Carabiol de compétence communautaire. Il convient donc de récupérer les emprunts contractés par la communauté pour la construction de cette place et de ce bâtiment, et de transférer à la communauté les emprunts contractés pour la piscine du Carabiol. Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité

- la récupération des emprunts
- le transfert des emprunts

**NB** - Pour connaître le montant des emprunts et transferts merci de bien vouloir vous rapprocher des services de la mairie.

### Convention type d'Occupation Temporaire des locaux communaux par la communauté de communes

M. le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes est amenée à utiliser ponctuellement des locaux municipaux et qu'il conviendrait dans ces cas là de conclure une convention d'occupation temporaire avec la Communauté de communes dès lors que l'occupation est récurrente et qu'elle concerne des lieux non librement ouverts au public.

### Acquisition de terrain (3)

M. le Maire présente au conseil municipal un plan cadastral faisant ressortir la propriété de la communauté de communes parcelle cadastrée section AD n° 151, lieu dit « La Font d'Alveyre ») et précise que cette acquisition présente un avantage dans la perspective de construction d'un bâtiment pour les services techniques de la mairie.

M. le Maire fait part qu'il a obtenu une promesse de vente de ce bien moyennant le prix de 46800 € pour une superficie de 1999 m<sup>2</sup>. Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer et précise que cette acquisition se fera sur le budget général de la commune.

### Attribution de subvention pour ravalement des façades

M. le Maire fait part au Conseil municipal que les travaux de ravalement des façades de la propriété de M. Fofana Mory viennent d'être réalisés et payés. M. le Maire propose d'allouer une subvention de 700 € à M. F. Mory. Le conseil municipal après avoir délibéré décide avec 16 POUR et 5 abstentions de verser une subvention de 700 €.

### Subvention à l'Office Municipal de la Culture

M. le maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention de 1500 € à l'Office Municipal de la Culture pour l'organisation et l'animation des différentes manifestations à venir (repas champêtre, fête de la musique, soirée cirque). Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide avec 20 POUR et 1 abstention d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1500 € à l'OMC.

### Subvention 2016 aux associations

Le conseil municipal, sur proposition de l'adjointe à la vie associative, décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions pour l'année 2015 à 260 € aux associations ci-dessous qui ont déposé un dossier complet, à savoir : Association des Parents d'Elèves et Karaté Club Goju Ryu.

### Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges

VU le rapport de la commission Locale d'Évaluation des Transfert de Charges en date du 22 juin 2016 ; le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées tel que joint en annexe ; APPROUVE à l'unanimité le montant des charges transférées tel que retracé ci-après :

	C. restituées	C. transférées	Total
Le Martinet	0 €	17 734 €	17 734 €
Les Mages	0 €	0 €	0 €
Rousson	0 €	72 601 €	72 601 €
St Florent/Auzonnet	0 €	5 839 €	5 839 €
St Jean de Valérisclé	0 €	20 071 €	20 071 €
St Julien de Cassagnas	0 €	0 €	0 €
St Julien les Rosiers	-90 950 €	50 329 €	-40 621 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

### Acquisition de terrain (4)

M. le Maire présente au conseil municipal un plan cadastral faisant ressortir la propriété des consorts Roussel (parcelles cadastrées section AC n° 255 et n° 6, lieu dit « Les Rosiers Sud Ouest ») et précise que cette acquisition présente un avantage dans la perspective de construction d'un aménagement sécuritaire de gestion des crues et de protection des populations. M. le Maire fait part qu'il a obtenu une promesse de vente de ce bien moyennant le prix de 900 € pour une superficie de 450 m<sup>2</sup>. Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer en ce sens.

### Subvention au CCAS de St Julien les Rosiers

M. le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'il convient de verser la subvention de fonctionnement du CCAS, comme prévu et en-

visagé dans le budget primitif 2016 principal de la commune pour 17 000 €. Cette subvention de 17 000 € est nécessaire à l'équilibre budgétaire 2016 du budget établi par le conseil d'administration du CCAS. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser cette subvention de 17 000 €.

### Renouvellement de distribution publique de gaz entre la commune et GrDF (Gaz réseau Distribution France)

La commune de St-Julien-Les-Rosiers, collectivité organisatrice du service public de distribution publique de gaz naturel, a délégué, sous forme de concession, l'exploitation de ce service à GrDF. Le contrat de concession arrive prochainement à échéance. Le projet de contrat qui nous a été proposé par GrDF est voté à l'unanimité.

### Répartition libre des attributions de compensation

M. le Maire présente les attributions de compensation retenues par le conseil communautaire :

- Le Martinet : ..... 10.355 €
- Les Mages : ..... -40.447 €
- Rousson : ..... -120.156 €
- St Florent/Auzonnet : ..... 18.807 €
- St Jean de Valérisclé : ..... 28.148 €
- St Julien de Cassagnas : ..... 15.262 €
- St Julien les Rosiers : ..... 144.327 €

et indique que, la Communauté de communes demandera aux communes concernées par des attributions de compensation négatives d'effectuer, un versement à son profit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la répartition libre du montant des attributions de compensation ci-dessus et le versement, par les communes concernées, des attributions de compensation négatives au profit de la Communauté de Communes.

### Délibération contre le transfert automatique de la compétence an matière de PLU

La loi ALUR prévoit que la communauté de communes ou d'agglomération devient compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme le lendemain d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi. 2014/57

Toutefois, les communes peuvent s'opposer à la mise en œuvre de la disposition de transfert automatique de la compétence urbanisme si, au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population s'y oppose. Il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme, qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction des spécificités locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle, et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre. Des documents intercommunaux de planification viennent par ailleurs compléter le volet urbanisme communal, que ce soit en termes de déplacements ou d'habitat. Ces documents sont pris en compte dans le PLU communal qui doit leur être compatible. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence urbanisme à l'échelon intercommunal.

L'intégralité des délibérations se trouve sur le site de la mairie : [www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

# Première réunion de quartier Les julirosiens étaient au rendez-vous !

Il y avait beaucoup de monde dans le hall de l'espace Nelson Mandela pour cette première réunion de quartier. L'occasion après deux années pleines de déroulement de ce mandat, de faire le point sur le programme de gouvernance et de mettre l'accent sur les faits marquants des années 2014 et 2015.



**Parmi ceux-ci, le maire s'est attaché à parler des deux dernières inondations qui, par leur violence et leur proximité ont traumatisé bon nombre de julirosiens.**

Les travaux de voirie et d'enrochement notamment, n'ont pu être programmés qu'une fois connu le montant des subventions (État, Département, Région). C'est la raison pour laquelle, les travaux (concernant les inondations de 2014) n'ont pu démarrer qu'à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2016.

• **Un autre sujet de préoccupation concerne l'intercommunalité.**

Il a été évoqué par Serge Bord et Éric Plantier son premier adjoint. Ce dernier a tenu à préciser qu'avant la fusion, la commune avait pu récupérer des compétences dans son giron sans oublier les infrastructures nécessaires à la vie de notre village (espace N. Mandela par exemple).  
• **Une explication technique au sujet de la feuille d'impôt** (taxe foncière) fut également nécessaire compte-tenu des transferts de compétences.

• **Ensuite le maire faisait part de ses préoccupations sur les problèmes liés aux incivilités** (vols au cimetière, les

bruits notamment ceux des chiens et des mobylettes, les dépôts sauvages...). Tour à tour, les adjoints Poudevigne, Martin, Lazarewicz purent intervenir pour parler des projets qui se rattachent à leur délégation (urbanisme et PLU par exemple).

• **Ensuite vint le temps des questions posées par l'assemblée et parmi celles-ci notons :**

• **Les 57 maisons de Lariasse non racrochées au haut-débit** (rendez-vous est pris avec M. le Maire pour refaire le point sur ce dossier)

• **Le paratonnerre du village** (réunion technique à programmer)

• **Le bassin de rétention à rehausser** (lotissement de Bessuges)

• **Le débroussaillage** du chemin d'Alès à Arbousse.

• **Le bruit et les incivilités au village** (problématique des jeunes)

• **La pose de ralentisseur** à La Roque

• **La remise en fonction de l'instance « Conseil des Sages ».**

Une rencontre appréciée par les julirosiens qui prolongeaient ce moment privilégié avec les élus autour du verre de l'amitié.

## ■ Les murs de clôture : encore un petit effort

Une promenade le long de nos routes et chemins communaux témoigne de l'évolution de notre architecture péri urbaine. En effet, les haies végétales disparaissent pour laisser la place aux murs de clôture. Cette tendance serait toutefois plus agréable si ces enceintes étaient toutes enduites y compris sur le côté extérieur qui donne sur la rue.

**Des travaux qui respecteraient la qualité esthétique de notre environnement s'ils étaient effectués.**

brève



# Vivre en Cévennes

## ■ CANTINE Pas d'augmentation pour l'année 2016-2017

C'est une bonne nouvelle en direction de l'assiette des petits écoliers qui mangent à la cantine annoncée par le conseil de communauté du mois de juin dernier.

En effet, les élus de la communauté de communes ont décidé de ne pas faire subir d'augmentation aux repas de cantine. Voilà aussi une bonne nouvelle pour le porte-monnaie des parents !

**Important !** Encore trop de repas sont commandés sans la carte PASS. **Il est indispensable que les enfants l'aient dans leur cartable.** Parents : c'est à vous de contrôler. Merci.

## ■ Petit rappel sur le service encombrant

En raison du coût très élevé de la participation de la collectivité aux déchèteries de l'Agglo (+400%), le ramassage des encombrants est supprimé.

Les personnes âgées dépendantes ou les personnes malades ou souffrant d'un handicap ne sont pas concernées par cette disposition et peuvent donc se manifester en mairie pour un enlèvement.

### Rappel

Des composteurs sont à votre disposition au prix de 15€. Il suffit de venir les commander en mairie. Plus de 300 pavillons julirosiens en sont déjà équipés. Un bon choix si l'on songe que 35% du volume des poubelles viennent des déchets compostables du jardin ou des cuisines.

### Précisions

- Les couvercles des containers qui sont nombreux à manquer, seront remplacés à partir du mois d'octobre.
- De la même façon, durant la première semaine du mois d'octobre, les mêmes containers d'ordures ménagères seront nettoyés.

## ■ ENCOMBRANTS On peut mieux faire !

Les deux points d'apports volontaires du parking de l'école maternelle et du bas du chemin du GRES connaissent un succès important avec notamment la possibilité d'y laisser vos cartons. Il n'en reste pas moins que trop d'objets

hétéroclites sont abandonnés aux abords rendant les lieux parfaitement ingérables et donnant le sentiment que certaines personnes se moquent des règles et des interdictions !...

Nous rappelons que les 3 déchèteries de l'agglo sont accessibles aux julirosiens (la commune s'acquitte pour eux d'un droit d'entrée) aux horaires suivants :

### ALÈS,

Quai du Mas d'Hours  
04 66 56 53 33

- Lundi de 14h30 à 18h,
- Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h,
- Dimanche de 8h à 12h.

### SALINDRES,

Route de Saint-Privat-des-Vieux  
04 66 85 67 03

- Lundi de 14h30 à 18h
- Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

### ST MARTIN DE VALGALGUES,

Carreau de Saint-Félix  
04 66 56 50 50

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- Samedi et dimanche de 14h30 à 18h

Pourquoi ne pas amener à la déchèterie ce que l'on dépose aux abords des points d'apport volontaire ?

L'abandon intentionnel d'un objet ou produit à un endroit donné, constitue un dépôt sauvage de déchets. Ceci est passible

d'une infraction selon l'article L 2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article 541-3 du code de l'environnement. En cas de condamnation, le tribunal en plus de l'amende peut ordonner sous astreinte, la remise en état des lieux.

## ■ Un toit, une œuvre 2016

La communauté de commune *Vivre en Cévennes* est à l'initiative de cette extraordinaire exposition.

Les œuvres prêtées par le FAC de Nîmes inspirent les enfants de la communauté sous la houlette de Bettina Kramer.

Le vernissage a eu lieu le 31 mai.

Peu de parents et enseignants se sont déplacés. Quel dommage !

Nous espérons que notre entrée dans Alès Agglo ne compromettra pas cette belle rencontre : une œuvre, une classe et Bettina !



## ■ Nouvelle Intercommunalité

Dans le cadre du nouveau découpage territorial et donc de la fusion de *Vivre en Cévennes* avec *Alès Agglomération*, *Pays Grand Combien* et *Hautes Cévennes*, nous poursuivons le travail entamé depuis plusieurs mois afin que cette intégration se fasse dans les conditions les plus favorables pour nos communes.

Ainsi, afin de simplifier cette fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les statuts de notre communauté *Vivre en Cévennes* ont été modifiés et les compétences suivantes ont été restituées aux communes :

- création et entretien des espaces verts
- création et entretien des pistes DFCI et des bornes incendie
- subventions aux CCAS
- extension et création éclairage public
- illuminations de Noël
- véhicules
- places publiques
- mise à plat des équipements sportifs et culturels.

Ces modifications de compétences ont entraîné des transferts de charge à la Communauté approuvés par la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) le 22/6/16, par le Conseil de Communauté du 6/7/16 et par chaque Conseil Municipal.

Enfin, comme nous nous y sommes engagés depuis le début de cette procédure, cette opération devant être « blanche » (1€ de recette pour 1€ de dépense transférée) pour les communes, des attributions de compensations ont été déterminées pour chaque commune. Ces attributions de compensation ont été approuvées lors du dernier

Conseil Communautaire du 7/9/16 et seront soumis au vote des Conseils Municipaux dans les prochains jours.

Parallèlement, afin que tout soit prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les services de *Vivre en Cévennes* sont en contact régulier avec les services de l'agglo pour que toutes les informations, en particulier sur le personnel, soient mises en commun.

### Liste des équipements restitués aux communes

St Julien Les Rosiers .....  
Rousson .....  
.....  
St Florent/Auzonnet .....  
Le Martinet .....  
St Jean de Valérisclé .....  
St Julien de Cassagnas .....

Complexe Nelson Mandela .....  
Centre Socioculturel, Médiathèque, .....  
Parc intergénérationnel .....  
.....  
Stade .....  
.....  
Stade

### Liste des équipements transférés à la CC V. en Cév.

Piscine du Carabiol  
Stade synthétique  
.....  
Boulodrome, terrain de tennis  
Piscine  
Piscine

## Bruit et vitesse

Deux ingrédients du  
« Mal vivre ensemble »

Régulièrement les conversations des julirosiens que je rencontre sont alimentées par la vitesse excessive sur les routes communales et par les nuisances sonores des scooters, motos ou autres quads. Cette préoccupation atteint parfois l'exaspération devant certains comportements irresponsables et dangereux pour soi-même et les autres. En effet, à certains moments de la journée nos routes deviennent des circuits ouverts à tous les abus. Notre qualité de vie dépend étroitement de ces transgressions maîtrisées ou non. Loin de nous résigner, il nous faut, chacun à notre place et selon nos responsabilités, réagir vivement à ces phénomènes de société. Les parents en étant vigilants sur l'état des engins à moteur de leurs enfants, sur le respect des règles de sécurité et du code de la route (port du casque, permis et assurance valides).

Pour mémoire, un petit rappel de la législation s'impose :

→ **Les mobylettes, cyclomoteurs, vélomoteurs** doivent porter, sur une plaque métallique, diverses indications et notamment celles concernant le niveau sonore et l'homologation du silencieux.

**L'article R 318-3 du code de la route est invoqué pour les infractions suivantes :**

- Moteur à échappement libre
- Moteur non muni d'un échappement silencieux en bon état ou dont le dispositif a été modifié.
- Émission de bruits gênants dus au mauvais état ou à la modification du dispositif d'échappement silencieux.
- Utilisation en agglomération du moteur par accélérations répétées.

→ **Les quads**

- Si le quad fait moins de 50 cm<sup>3</sup>, il nécessite, pour être conduit d'avoir plus de 16 ans et de posséder le BSR (brevet de sécurité routière).
  - Si le quad fait plus de 50 cm<sup>3</sup>, il faut avoir plus de 16 ans et être titulaire du permis B1 ou d'une équivalence.
- Dans tous les cas, port du casque obligatoire homologué, quad homologué et bénéficiant d'une assurance.

Afin que chacun puisse prendre en compte ces remarques et pour une bonne information de tous, j'ai donné consigne à notre policier municipal de ne pas hésiter à verbaliser les contrevenants si la législation n'est pas respectée.

Le Maire, Serge Bord

Vols au cimetière :  
des faits inadmissibles

Bien trop souvent, des julirosiens viennent se plaindre en mairie pour des vols commis sur les tombes de leurs proches.

Les auteurs de ces faits inexcusables sont ainsi prêts à voler des fleurs et des plantes pour les amener chez eux ou pour en faire commerce... Comment peuvent-ils se regarder dans un miroir ? Comment peuvent-ils dormir tranquillement ?

Pensent-ils à la souffrance des enfants, des parents, des grands-parents, à celle d'une mère qui a perdu son fils ou sa fille ?... Les tombes sont des lieux sacrés où repose tout l'amour d'une famille et souvent

toute son histoire. Elles sont par essence, des lieux privés inviolables et intimes. Les vivants ont besoin de garantir à leurs morts cette paix d'éternité qui, si elle n'est pas respectée peut provoquer chez eux colère et frustration.

**Pour sa part, la mairie fait le maximum pour éviter ces vols et donne régulièrement des instructions aux services de gendarmerie et à son policier municipal afin d'effectuer des passages réguliers. Elle présente aux familles touchées par ces actes honteux l'assurance de sa compassion et de sa mobilisation.**

## brèves

## Conseil des Sages

## Appel à candidatures !

Nous avons validé la proposition faite lors de la réunion de quartier du même jour suggérant la mise en place du « conseil des sages ».

Cette initiative est à encourager car elle favorise l'exercice de la démocratie participative en associant le regard des « Anciens » sur des projets émanant de la collectivité. L'engagement est pris de faire vivre régulièrement cette instance sur les trois années restantes de ce mandat municipal. **Alors, si vous souhaitez faire partie de cette assemblée, (un appel tout particulier est lancé en direction des femmes très minoritaires dans le dernier conseil), faites-vous connaître en mairie avant le 31 octobre prochain.** Un seul impératif : être retraité.

## Battues administratives : les sangliers ne sont pas toujours au rendez-vous !



Pour répondre à l'inquiétude des julirosiens qui sont nombreux à venir raconter leurs déboires en mairie, le maire a pris l'initiative d'organiser deux battues administratives sur la commune.

La première a eu lieu le samedi 24 septembre (4 sangliers tués), la deuxième le dimanche 2 octobre avec un résultat décevant car les animaux n'étaient pas au rendez-vous. À voir l'état du terrain de foot on pourrait se demander s'ils ne nous narguent pas, attendant le moment propice pour réapparaître à l'endroit où on ne les attend pas ! Un jeu de cache-cache un peu irritant surtout quand la sécurité des personnes est en cause. Pourtant l'association s'affaire et se montre très active à l'image de son président, M. Julien.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ces deux matinées (chasseurs et policier municipal) ainsi qu'au lieutenant de l'ouveterie, M. André.

## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

DOCUMENT IMPORTANT À CONSERVER

## Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Roger Bergogne, président, 04 66 55 63 48

## A.S. Les Rosiers : Foot

Laurent Folcher, président, 06 11 71 39 35  
Entraînements sur le terrain de foot  
• mardi de 17h à 20h  
• jeudi de 17h à 20h  
• mercredi de 13h30 à 18h

## Association de Parents d'Élèves (APE)

Renaud Georges, président, 06 11 41 14 53

## Association Sport, Culture, Loisirs (ASCL)

Corinne Bauzon, présidente, 04 66 86 35 48  
**Théâtre adulte : Corinne Bauzon**  
• jeudi de 20h30 à 22h30, salle polyvalente  
**Peinture sur soie : Lucienne Roumejon**  
04 66 30 19 94  
• lundi et vendredi de 14h à 17h30  
salle polyvalente  
**Volley adulte : Olivier Blanc**, 06 52 11 51 74  
• mardi de 19h à 21h  
• mercredi de 19h30 à 22h30

## Attelage du Grand Chêne

Marc Devidal, président, 04 66 30 48 27

## Boule de l'Amitié : École de pétanque

André Petetin, président, 06 85 25 28 06  
• samedi de 10h à 12h au boulodrome

## Centre Social Le Kiosque

04 66 86 52 06  
**Hip-hop breakdance**  
• lundi : 17h30 à 18h30 (débutants)  
18h30 à 10h (confirmés)  
20h à 21h30 (ados)

## Latino fitness

• mardi de 20h à 21h  
• jeudi de 20h à 21h

## Foot en salle

• mercredi de 17h à 18h30 (11-14 ans)  
• jeudi de 17h30 à 19h (14-17 ans)

## Mercredis malins :

• Mercredi :  
de 14h à 15h30 (6-8 ans)  
de 15h30 à 17h (9-11 ans)

## Accompagnement scolaire

• jeudi de 15h30 à 17h30  
Hall de l'espace Nelson Mandela

## Médiathèque

• lundi et jeudi de 15h30 à 17h30

## Salle de musique

• lundi et jeudi de 15h30 à 17h30

## Salle informatique

• lundi et jeudi de 15h30 à 17h30

## Point Accueil Jeunes

pour les 11-17 ans (avec Julien)  
Foyer des Jeunes - Village St Julien  
• lundi de 17h à 19h  
• mercredi de 14h à 18h

## Kiosque à fringues

Maison des Associations - Village St Julien (Alice : référent familles)  
• lundi de 14h à 17h  
• mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
• mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
• jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
• vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## Club de l'Amitié

Marie-Colette Bonrepaux, présidente  
04 66 55 81 19  
Transport Navette. Jeux de cartes, scrabble, jeux de dames, jeu de chevaux, dominos...  
• jeudi après-midi de 13h30 à 18h  
salle polyvalente

## Comité des Fêtes

David Garcia, président, 06 81 44 47 98  
**Foot Détente**  
• lundi de 19h à 22h

## Conseil Paroissial

Père Gérard Chassang

## Cours informatique

Mairie St Julien les Rosiers, 04 66 86 00 59  
Responsable : Philippe Boyer  
• mardi de 18h30 à 19h45  
(soutien personnalisé)  
Espace Nelson Mandela  
• mercredi de 9h à 12h (cours)

## Drailles et Chemins Julirosiens (club de randonnée) :

Régine Reversat, présidente, 04 66 78 90 13

## Ensemble et Autrement

Angélique Soubeyrou, présidente  
e.a30.2015@gmail.com

## Foot Détente Julirosiens

Bruno Boissier, président, 04 66 56 73 74  
• vendredi  
- de 19h à 24h  
arrière salle de la salle polyvalente  
- de 20h à 22h30  
entraînements sur le terrain de foot

## Gymnastique Volontaire

Françoise Jaumes, présidente, 04 66 30 29 61  
• lundi 18h à 19h ou de 19h à 20h  
• mardi 10h15 à 11h15 et de 18h à 19h  
• mercredi 18h30 à 19h30 (Pilates)  
• jeudi 9h à 10h  
14h à 15h30 (gym douce)  
20h à 21h  
• vendredi 18h à 19h

## Karaté Goju Ryu

William Brajon, président  
04 66 78 66 25 ou 06 31 59 62 60  
Contact : J.-Emmanuel Fantuz, professeur  
06 12 27 29 49  
• mercredi  
17h à 18h (baby karaté 4-6 ans)  
18h à 19h (7-11 ans)  
19h à 21h (ados - adultes)  
• vendredi : 17h à 21h30 (arts martiaux)

## La Map : La main au Panier

Accès à une alimentation biologique tout en garantissant un revenu satisfaisant à des producteurs des environs.  
<https://lamainaupanier30340.wordpress.com/>  
**ou par mail : lamap30340@gmail.com**  
• mardi de 19h à 20h, saison été : mai - octobre  
parvis espace Nelson Mandela  
• mardi de 18h30 à 19h30, saison hiver  
hall d'accueil + parvis espace N. Mandela

## Les Tortues du Bitume (club de motards)

Rémy Forestier, président, 06 73 77 84 73  
Réunion tous les 1<sup>er</sup> lundis du mois à 18h30, Maison des associations, Village de Saint Julien

## Médiathèque

Chantal Solignac, responsable, 04 66 56 29 12  
• mardi de 15h30 à 18h30  
• mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h  
• jeudi de 14h à 17h30  
• vendredi de 14h à 17h

## Musique

Communauté de Communes  
*Vivre en Cévennes* : 04 66 85 61 85  
Salle de musique Espace Nelson Mandela  
• mercredi de 14h à 15h :  
éveil musical avec Agnès Grimaux  
• mercredi de 13h30 à 19h :  
piano avec Olivier Mosca  
• vendredi de 14h à 18h30 :  
piano avec Olivier Mosca  
• mardi de 17h à 19h30 :  
trompette et accordéon  
avec Corinne Rochetto

Office Municipal de la Culture  
Christel Rimboux

## Orgue de Barbarie

Brigitte Bouchon, présidente

## Planète Danse

Marie-Cécile Bastide, professeuse  
06 29 42 00 46

## Cours de qi gong

• mardi de 8h45 à 10h  
• jeudi de 18h45 à 20h

## Danse jazz

• mardi  
17h à 17h45 (éveil 4-6 ans)  
17h45 à 18h45 (pré-ados)  
18h45 à 20h (danse avancée)  
• jeudi  
17h à 18h (enfants 1)  
à 18h (ados ou autres cours à la demande)

## Pinceaux et porcelaine

Danielle Laplante, présidente, 04 66 30 43 30  
• lundi de 14h30 à 17h30  
Maison des Associations - Village de St Julien

## Société de Chasse « La Diane »

Patrick Julien, président, 06 80 27 98 19

## Saint Julien en Vadrouille

Bruno Grandgirard (président), 04 66 30 59 98

## Solidarité Sénégal

Abiba Georges, présidente, 04 66 43 68 14

## Yoga Bien Etre

Béatrice Orsucci, 04 66 56 79 06  
Odile Sanz, 04 66 86 50 28  
Intervenante : Najia  
• mercredi  
- 16h15 à 17h45  
- 18h à 19h30  
- 19h45 à 21h15

## Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)



Tous les parents d'élèves mobilisés pour l'A.P.E. !

Si l'association de Parents d'élèves de Saint Julien les Rosiers est une institution historique dans le village, son avenir comme nombre d'association aujourd'hui, n'est pas assurée. Or, le potentiel est important ; **325 enfants scolarisés dans la commune pour cette nouvelle année scolaire.**

L'année dernière a été une année difficile dans la mesure où les retombées financières des différentes manifestations n'ont pas été à la hauteur des espérances et des efforts des trop peu nombreux membres actifs.

**Plus que jamais, l'association a besoin de l'implication des parents d'élèves.** Participer à la vie de l'association c'est donner de son temps pour nos enfants en fonction de ses possibilités, aider pour une manifestation ou toutes, donner une heure de son temps pour la Tournée des brioches, collecter des lots pour le Loto...

Cette année encore les manifestations seront nombreuses :

- **Loto**, le 6 novembre 2016
- **Repas de la soirée cirque**, le 29 octobre 2016
- **Festival de musique** « Mets l'son Mandela », le 19 novembre 2016
- **Bourse aux jouets**, le 3 décembre 2016
- **Spectacle de Noël**, le 17 décembre 2016
- **Galette des rois**, le 13 janvier 2017
- **Chasse aux œufs**, le 22 avril 2017
- **Gazette et tournée des brioches** en mai/juin 2017
- **Fête des écoles**, le 1<sup>er</sup> juillet 2017

**Le 30 septembre à 18h30 dans le hall de l'Espace Nelson Mandela, l'association tiendra son assemblée générale annuelle.**

Ce sera l'occasion pour toutes les bonnes volontés de se faire connaître et pour ceux qui ne la connaissent pas encore, de découvrir l'association. Être membre actif, c'est aussi une aventure humaine. Venez nombreux !

**Contact**  
apesaintjulien@yahoo.fr

## Gymnastique Volontaire



Notre association existe sur la commune depuis 1975 et motive chaque année environ 150 licenciés.

Les cours ont débuté lundi 5 septembre 2016 à 18h. Les séances commencent avec des exercices faciles qui s'intensifient au cours de l'année.

**Cette année, la GV propose une nouveauté : l'initiation au « Pilates » (stimulation et gainage des muscles profonds)** qui se pratiquera le mercredi de 18h30 à 19h30 à partir du 7 septembre.

**Le jeudi après-midi reste consacré aux séniers.**

Ce cours d'une heure et demie permet d'aborder diverses activités telles la souplesse, le cardio-respiratoire, le renforcement musculaire, la gym-mémoire, sans oublier les zygomatiques.

Les **cours animés par Denyse Bord** sont ouverts à tous : hommes, femmes, jeunes ou moins jeunes (à partir de 16 ans).

**Les horaires sont les suivants :**

- Lundi : 18h à 19h ou 19h à 20h
- Mardi : 10h15 à 11h15 ou 18h à 19h
- Mercredi : 18h30 à 19h30  
cours de « Pilates »
- Jeudi : 9h à 10h ou 20h à 21h  
gym douce de 14h à 15h30
- Vendredi : 18h à 19h

Vous pouvez venir autant de fois que vous le désirez, en sachant que plus vous vous investissez dans le cours, plus vous aurez de résultat au niveau cardiaque, de la silhouette et de l'habileté motrice.

**N'hésitez pas à venir nous rejoindre.**

Vous avez droit à 2 séances gratuites. Si vous choisissez de vous inscrire, il suffit de vous munir d'une paire de baskets et d'un certificat médical et l'adhésion à la licence pour l'année.

## Comité des fêtes : Saint Julien en fête



**Comité des fêtes Saint Julien en fête**  
853, Montée des rosiers  
39350 St Julien les Rosiers  
Mail : saintjulienfete@gmail.com

**Président, David Garcia, 06 81 44 47 98**  
**Vice Président, Jérôme Baldit**  
**Trésorerie, Mourad Saadi**  
**Secrétaire, Laurence Lefebvre**

## Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de St Julien les Rosiers

L'association, bien que créée antérieurement, fut déclarée à la sous-préfecture d'Alès en août 1981 et reconnue par décret publié au journal officiel du 23 août 1981.

**Président : Roger Bergogne**  
(en fonction depuis 2004)

L'association est affiliée à la Fédération des Anciens Combattants de l'arrondissement d'Alès, (président Michel Lombard) qui est adhérente à la Fédération Nationale André Maginot.

**But :**

L'association se charge de faire les démarches administratives auprès des instances concernées pour l'attribution des diplômes (carte du combattant, carte de veuve d'ancien combattant, Titre de Reconnaissance de la Nation, demande de la pension d'AC et des diverses médailles).

**Finances :**

L'association est financée par :

- Les cotisations des adhérents
- Les subventions (commune, Conseil départemental et la Fédération des Anciens Combattants de l'Arrondissement d'Alès)
- Le loto annuel
- Des dons

**Activités :**

L'association organise :

- en relation avec la commune, les différentes commémorations.
- des sorties

Lors du décès d'un adhérent l'association se manifeste par sa présence et la dépose d'une plaque funéraire ou d'un bouquet lorsqu'il s'agit d'une épouse.

**Le bureau composé d'une dizaine de membres se réunit tous les premiers mardis de chaque mois à 10h au centre social Le Kiosque (place de l'église).**

## Club de l'Amitié

**Présidente, Marie-Colette Bonrepaux**  
**Trésorière, Annie Combe**  
**Trésorier adjoint, Maurice Bonrepaux**  
**Chaque jeudi de 13h0 à 18h, salle polyvalente de Saint Julien les Rosiers.**

Le transport est assuré par le minibus de la commune en aller-retour. La cotisation annuelle du transport est de 20 € (chèque à l'ordre du CCAS).

Pour tout renseignement complémentaire et pour toute inscription s'adresser au secrétaire du CCAS de la dite commune.

**Les activités du Club :**

- **Jeux de cartes** (belote, coinche, rami,

taro) **scrabble, jeu de dames, jeu de chevaux, dominos.**

- Suivi d'un **goûter** et **loto** hebdomadaire
- D'un **repas mensuel** (en commun)
- D'un **goûter** gratuit mensuel

En 2015 le club a organisé un repas à l'Hatalante à Saint Privat des Vieux.

Un voyage à Sauclières (Aveyron) visite du musée des automates.

- Le club organise **2 grands lotos** à l'espace N. Mendela avril-octobre de chaque année.

**Nous souhaitons la bienvenue aux sept personnes qui on rejoins le Club de l'Amitié.**

## Drailles et Chemins Julirosiens

**Un club de randonnée dynamique, ouvert à tous...**

Venez rejoindre cette grande famille de la randonnée qui évolue sur le plus grand stade de France : les sentiers de randonnées... balisés et entretenus par des baliseurs bénévoles.

**Des animateurs à votre écoute, attentifs vous proposent :**

- **des randonnées sportives** : tous les 15 jours le dimanche de 18 à 25 km et de 450 à 1000 m de dénivelé à partir du 11 septembre

- **des randonnées accessibles à tous** : le samedi tous les 15 jours à partir du samedi 3 septembre : de 8 à 13 km et de 100 à 350 m de dénivelé

- **et la nouveauté 2015** : les "randos senteurs" ouvertes aux personnes isolées, souffrant de problème de santé : diabète, cancer, coeur, obésité, etc.... Ce sont des randonnées douces de 4 à 7 km et de 50 à 100 m de dénivelé, ludiques et encadrées par des animatrices spécialement formées.

- **Un séjour de 5 jours** est organisé chaque année à la découverte d'un autre territoire, souvent accompagné par une association locale, que nous accueillons en retour. Tel fut le cas pour les Corréziens qui sont venus découvrir notre département, ainsi que les Toulonnais.

- **Un ou deux weekend** sont également programmés.

Une joyeuse ambiance, beaucoup d'humour, de chansons, de rires règnent au sein des groupes..

De grands instants de convivialité et dans l'effort, on se soutient, on se reconforte, on se rassure... de bons et beaux moments de partage et d'amitié.

- **Le Club participe à la Fête de La Randonnée** qui aura lieu cette année à Souvignargues le dimanche 16 octobre.

**Prix de la licence :**

37 € (individuelle) et 72 € (familiale)

**N'hésitez pas à contacter :**

Régine Reversat, tél 06 76 88 13 53  
présidente du club

## Association Yoga Bien-Être

Saison 2016 / 2017

Notre Association vous propose ses activités le mercredi après-midi à la salle polyvalente de St Julien Les Rosiers (derrière les écoles).

Les cours, d'une durée d'une heure et demi, sont assurés par une intervenante, Najia.

**Les horaires des 3 séances sont :**

- de 16h15 à 17h45
- de 18h à 19h30
- de 19h45 à 21h15

Toute nouvelle personne peut participer à 2 séances d'essai avant d'adhérer à l'association.

**La cotisation mensuelle, obligatoire, s'élève à 20 €.**

Il est possible de régler au trimestre ou à l'année (10 mois de septembre à juin). Elle est à régler en début de mois (pour des raisons de trésorerie). L'association n'accepte pas le paiement à la séance.

## École Cévenole de Karaté et Kobudo (EC2K)

Voici quelques infos sur notre association qui s'appelle désormais École Cévenole de Karaté et Kobudo (EC2K). Nous proposons des cours de tous niveaux et tous âges.

Professeurs diplômés

Responsable technique ceinture noire 4<sup>e</sup> dan École Affiliée à la Fédération Française de Karaté

**Sections et horaires**

- Baby Karaté (4 ans - 6 ans) mercredi 17h - 17h50
- Section Karaté enfant mercredi 18h - 19h vendredi 17h - 18h

## Solidarité Sénégal



**Solidarité Sénégal œuvre depuis 25 ans dans le domaine de la coopération décentralisée.**

**Cette association a deux objectifs.**

- Elle propose à des jeunes, des séjours de coopération internationale dans un aller-retour entre « donner » et « recevoir ». Nous en sommes aujourd'hui à plus de 15 séjours en terre sénégalaise ayant impliqué plus de 200 jeunes de 15 à 26 ans.
- Elle construit des écoles et rénove des bâtiments afin d'améliorer le quotidien des sénégalais.

## Qi Gong Méditation

Gymnastique, art énergétique de santé taoïste.

Reprendre la pleine responsabilité de son état, de son bien être.

<http://au-coeur-de-soi-e.fr>

**Cours sur Alès et ses alentours matin, midi, soir**

**Renseignements :**

**Marie-Cécile Bastide**

Diplômée institut européen de Qi Gong

**06 29 42 00 46**

**04 30 38 64 11**

## Planète Danse Modern'Jazz

Reprise des cours le mardi 13 septembre 2016

Préinscription hall du complexe

Nelson Mandela

Mardi 6 septembre et jeudi 8 septembre

de 16 h 30 à 18 h 30

**Renseignements :**

**Marie-Cécile Bastide**

**06 29 42 00 46**

**04 30 38 64 11**

**mc.22@live.fr**

**<http://au-coeur-de-soi-e.fr>**

## La Map

**La Map de St Julien les Rosiers, un acte citoyen pour satisfaire nos goûts des bonnes choses !**

**Vous avez envie de manger sain et de faire vivre des producteurs locaux ? Adhérez à La Map !**

La Map, La Main au Panier, de Saint Julien les Rosiers est une association qui propose l'accès à une alimentation biologique tout en garantissant un revenu satisfaisant à des producteurs des environs.

Chaque semaine,

- une jeune maraîchère de Ribaute les Tavernes partage sa récolte de légumes biologiques entre les adhérents ;
- un éleveur de poules de Cardet nous livre des œufs biologiques ;
- une boulangère lozérienne nous propose différents pains produits selon la charte de l'agriculture biologique.

**La distribution a lieu tous les mardis de 18h30 à 19h30 l'hiver et de 19h à 20h l'été,**

dans la bonne humeur et avec la participation active des adhérents.

## La Rentrée 2016/2017 au Kiosque

**• Les Mercredis Malins Multisports**

Chaque mercredi de 14h à 15h30

pour les 6-8 ans

et 15h30 à 17h pour les 8-10 ans

Espace Nelson Mandela

*Animation Célia Djai*

Rendez-vous pour les inscriptions et la reprise

Mercredi 14 septembre 2016 à 14h

**Découverte-initiation sports de raquette de roulette collectifs et individuels**

**Tarifs**

adhésion au Kiosque 10 € familiale par an

Cotisation 20 € le trimestre

1 cours d'essai

**• La Danse Hip Hop**

Reprise des cours et inscription

Lundi 12 septembre avec Alan Chancerel à 17 h30

Salle de danse Espace Mandela

**Tarifs**

adhésion Kiosque familiale et annuelle 10€

Cotisation : annuelle 120 € ou 150 €

(1.5 heure par semaine)

3 cours : débutants à 17h30

Confirmés à 18h30 et ados 20 heures

**Et pour satisfaire les gourmands, tous les premiers mardis du mois se tient un MARCHÉ BIO**

où vous trouverez des fromages de chèvres, de l'huile d'olive, du vin, du café, du miel, des chocolats, des pois chiches, du safran, des pâtes sèches, des noix, de l'huile de noix suivant la saison, des confitures et autres préparations salées et sucrées.

**Vous trouverez aussi, sur commande, de la viande de volaille et de veau.**

**Venez nous rencontrer un mardi à l'espace Nelson Mandela où se tiennent les distributions.**

**Où retrouvez-vous sur :**

**<https://lamainaupanier30340.wordpress.com/>**

**wordpres.com/**

**Nous avons aussi une adresse mail :**

**[lamap30340@gmail.com](mailto:lamap30340@gmail.com)**

À bientôt



## Tortues du bitume

En ce mois de septembre les activités de l'association des motards « *Les Tortues du bitume* » reprennent.

Petit rappel, notre association a été créée en 2014 et son but est essentiellement de réunir des motards de tous horizons afin de faire des balades à thèmes sur une journée, une après-midi ou un week-end.

**Pour en savoir, plus vous pouvez rejoindre notre président,**

**Rémy Forestier : 06 73 77 84 73**

**ou notre trésorier,**

**Bruno Arberlenc : 06 67 40 60 28**

**et visiter notre site :**

**[www.lestortuesdubitume.fr](http://www.lestortuesdubitume.fr)**

**Amis motards, venez nous rejoindre !**

**• Accompagnement À La Scolarité Primaire**

Reprise lundi 10 octobre à 16h30

**Contact**

**M. Amato, directeur de l'école**

**Plus d'infos**

**[www.cslekiosque.fr](http://www.cslekiosque.fr) (site internet)**

**[cslekiosque@free.fr](mailto:cslekiosque@free.fr) (courriel)**

**facebook : Kio Kiosque**

**Jeunes Le Kiosque**

**Kiosque familles**

**Tél. 04 66 86 52 06**

OC  
TO  
BRE

Mercredi 12 octobre .....	Assemblée Générale O.M.C. ....	HM
Vendredi 14 octobre.....	Accueil des nouveaux arrivants .....	SP
Vendredi 14 octobre.....	Assemblée générale Gymnastique Volontaire .....	HM
Samedi 15 octobre .....	Soirée soupe St Julien en Vadrouille .....	EM
Samedi 29 octobre .....	Soirée Cirque O.M.C, Le Cratère .....	EM
Samedi 29 octobre .....	Repas Boule de l'Amitié .....	SP
Lundi 31 octobre.....	Soirée Halloween Comité des fêtes .....	SP

NO  
VEM  
BRE

Samedi 5 novembre.....	Stage de Yoga .....	SP
Samedi 5 novembre.....	Concours de chant Le Kiosque .....	EM
Jeudi 10 novembre.....	Ass. générale Drailles et Chemins julirosiens .....	HM
Vendredi 11 novembre .....	Anciens Combattants .....	HM
Mercredi 16 novembre.....	Soirée Cabaret O.M.C. ....	EM
Vendredi 18 novembre.....	Rentrée littéraire .....	HM
Samedi 19 novembre.....	Met l'Son Mandela O.M.C. ....	EM

DÉ  
CEM  
BRE

Vendredi 2 décembre .....	Assemblée générale Boule de l'Amitié .....	HM
Samedi 3 décembre .....	Bourse aux jouets A.P.E. ....	EM
Vendredi 9 décembre .....	Repas Foot Détente julirosien .....	SP
Dimanche 11 décembre.....	Repas des Aînés .....	EM
Samedi 17 décembre.....	Concert de Noël O.M.C. ....	Église St Julien
Vendredi 16 décembre .....	Pot de fin d'année Karaté Club Goju Ryu .....	HM
Jeudi 31 décembre.....	Réveillon Comité des fêtes .....	SP
Jeudi 31 décembre.....	Réveillon Boule de l'Amitié .....	EM

JAN  
VIER

Mardi 3 janvier.....	Galette des Rois La Map .....	HM
Vendredi 6 janvier.....	Galette des Rois Boule de l'Amitié .....	HM
Samedi 7 janvier .....	Vœux du Maire .....	EM
Vendredi 13 janvier.....	Galette des Rois A.P.E. ....	HM
Vendredi 20 janvier.....	Galette des Rois Gymnastique Volontaire .....	HM
Samedi 21 janvier .....	Stage de Yoga .....	SP
Dimanche 22 janvier.....	Galette des Rois Drailles et Chemins julirosiens .....	SP
Vendredi 27 janvier.....	Concert Le Kiosque .....	Église St Julien

FÉV  
RIER

Samedi 4 février.....	Repas Sociétaires Boules de l'Amitié .....	EM
Vendredi 10 février.....	Assemblée générale St Julien en Vadrouille .....	HM
Samedi 18 février.....	Ass. générale Anciens Combattants .....	Salle Miroirs
Samedi 25 février.....	Stage de Yoga .....	SP
Samedi 25 février.....	Nuitée Ensemble et Autrement .....	EM
Dimanche 26 février .....	Repas Club de l'Amitié .....	SP

MARS

Samedi 4 mars .....	Chanson Française O.M.C. ....	EM
Mardi 7 mars .....	Réunion de La Map .....	HM
Samedi 11 mars .....	Galette des Rois A.S.C.L. ....	SP
Samedi 11 mars .....	Soirée Cabaret Le Kiosque .....	EM
Samedi 18 mars .....	Soirée Comité des Fêtes .....	SP
Samedi 18 mars .....	Ronde des Deux Saints .....	EM
Du jeudi 23 mars		
au dimanche 26 mars .....	Salon Fortun'Art O.M.C. ....	EM
Samedi 25 mars .....	Stage de Yoga .....	SP

AVRIL

Samedi 8 avril.....	Repas Gymnastique Volontaire .....	EM
Du lundi 17 avril		
au dimanche 23 avril.....	Semaine théâtrale A.S.C.L. ....	SP
Vendredi 22 avril.....	Assemblée générale Solidarité Sénégal .....	HM
Samedi 22 avril.....	Chasse aux œufs A.P.E. ....	Carabiol
Samedi 29 avril.....	Stage de Gymnastique Volontaire .....	EM
Samedi 29 avril.....	Centre Social Le Kiosque .....	EM

MAI

Samedi 13 mai .....	Défilé de mode Le Kiosque .....	EM
Samedi 20 mai .....	Repas École de Pétanque .....	SP
Samedi 20 mai .....	Soirée Cabaret O.M.C. ....	EM
Samedi 20 mai .....	Passage des grades Karaté .....	Salle Miroirs + EM

JUIN

Samedi 3 juin.....	Inter-club de Karaté .....	Hall + EM
Samedi 10 juin.....	Gala de hip hop Le Kiosque .....	EM
Mercredi 21 juin.....	Fête de la musique O.M.C. ....	Village de St Julien
Vendredi 23 juin .....	Repas de fin d'année Comité des Fêtes .....	SP

JUI  
LLET

Samedi 1 <sup>er</sup> juillet .....	Fête des écoles A.P.E. ....	SP et EM
--------------------------------------	-----------------------------	----------

Dimanche 23 octobre .....	Club de l'Amitié.....	EM
Dimanche 6 novembre .....	APE.....	EM
Dimanche 4 décembre.....	Ensemble et Autrement.....	EM
Dimanche 15 janvier .....	PCF.....	EM
Dimanche 22 janvier .....	Anciens Combattants.....	EM
Dimanche 29 janvier .....	St Julien en Vadrouille.....	EM
Dimanche 7 février .....	Conseil Paroissial.....	EM
Dimanche 5 mars.....	Solidarité Sénégal.....	EM

LOTOS 2016 - 2017

invitation

## VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 7 janvier 2017  
19h  
Espace Nelson Mandela

Tous les julirosiens  
sont invités à cette réception.

### ■ Une cuisine pour les associations



Patience récompensée, la cuisine est désormais opérationnelle pour les associations qui souhaitent l'utiliser.

Ce retard dans la mise à disposition tenait au fait de l'équipement du « piano-gaz » que nous avons dû remplacer et à la mise en sécurité de l'alimentation de gaz. En attendant, nous avons apporté quelques aménagements supplémentaires en la dotant, par exemple, de lots de vaisselle et d'ustensiles divers, plus pratique quand on les a sur place, à disposition. Rappelons enfin que les associations qui souhaitent l'utiliser devront s'acquitter d'un chèque de caution et qu'un état des lieux sera fait avant et après son utilisation par le concierge.



### INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS OCTOBRE 2016

Commission de rédaction,  
membres de la commission information :  
Serge Bord, Pascale Gaudiche, Abiba Georges,  
Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost.

Mairie Saint Julien Les Rosiers  
376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers  
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00  
mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infostjulien@orange.fr  
[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

Jours et horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00

Ce journal  
a été imprimé à  
1600 exemplaires  
sur papier  
recyclé.